À Québec, 28 octobre 2026

À/s de :

- L'honorable Anita Anand, Ministre des Affaires étrangères du Canada (courriel)
- Monsieur Dieudonné Ella Oyono, Ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (courriel).

Copie-conforme (courriels) à des député·es fédéraux (Beauport-Limoilou, Charlesbourg-HSC, Louis-Hébert, Québec-Centre) et provinciaux (Charlesbourg, Chauveau, Jean-Lesage, Jean-Talon, Louis-Hébert, Taschereau, Vanier-LR) couvrant les quartiers centraux de Québec, où est situé le Collectif de Québec pour la paix.

Bonjour à vous,

Le *Collectif de Québec pour la paix* écrit d'urgence à vous la Ministre des Affaires étrangères du Canada et à vous Ministre des Relations internationales du Québec. Nous voulons nous assurer que vous avez bien remarqué les faits graves et urgents suivants, rapportés par les Nations unies maintenant (source : news.un.org) :

- **déjà au moins 3000 Palestinien·nes ont été expulsés de la ville palestinienne d'Hébron par l'armée israélienne en date du 26 octobre 2026** ;
- **plusieurs maisons et commerces ont été détruits aussi par l'armée israélienne** ;
- **comme le souligne le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, il s'agit explicitement d'un châtiment collectif et les menaces israéliennes indiquent une intention de nettoyage ethnique** (**"**West Bank: Hebron crackdown displaces thousands, Türk warns of ethnic cleansing", *UN News*, 26 oct. 2026) ;
- cette politique criminelle semble continuer à ce jour, sans égard aux élections en Israël.

Action étatique urgente requise :

Le *Collectif de Québec pour la paix* invite les gouvernements du Canada et du Québec à demander au gouvernement israélien de cesser ces actes contre la population, **de permettre aux habitants expulsés de pouvoir retourner à Hébron, de les aider à rebâtir les maisons détruites et d'offrir réparation pour les biens détruits ou disparus**.

En terminant, il importe aussi de rappeler les politiques criminelles extrêmement graves suivantes, soient des politiques d'État qui ne doivent jamais être tolérées comme une normalité dans nos relations (commerciales et diplomatiques) avec Israël :

- l'aide humanitaire vers Gaza est routinement limitée et bloquée, comme le dénonce les Nations unies depuis des années, même des mois après le prétendu cessez-le-feu ;
- les blocus aériens, maritimes et terrestres de Gaza demeurent des châtiments collectifs qui limitent à l'extrême le rétablissement de la société et font aussi partie des actes de génocide dont est accusés l'État israélien ;
- les attaques, les vols de maisons ou de terres et les exactions contre des Palestinien·nes en Cisjordanie non seulement continuent depuis des décennies, mais se sont aggravés significativement ces derniers mois ;
- Israël continue de placer des milliers de personnes, même des enfants, en « détentions administratives », donc arbitrairement, pour des durées renouvelables sans limite, sans processus judiciaire reconnu ;
- l'occupation militaire de la Cisjordanie continue, envers et contre la volonté des Nations unies, et bloque la possibilité d'une solution politique (que ce soit une solution à un État de droits égaux ou de deux États souverains) -- Gaza est désormais aussi occupé militairement à plus de 60 % ;
- et bon nombre d'autres crimes, discriminations et injustices, que nous n'allons pas tenter de résumer ici.

Cordialement, merci pour votre attention,

- *Collectif de Québec pour la paix*

Le collectif se soucie activement des droits des Palestinien·nes (entre autres) depuis 2002. Nous dénonçons les crimes de guerre en général, etc. Le collectif est indépendant et non partisan. www.paix.reseauforum.org

Contact - Michaël Lessard : paix[arobas]reseauforum.org / 418-254-6448

Adresse collective (Registraire des entreprises) : 435 rue Du Roi, Québec, QC G1K 2X1

Adresse de M. Lessard : [tronquée pour la version en ligne], Québec, QC G1K 5P7